



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 25 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-cinq septembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

**PRESENTS :** MM BARDOU - CURETTI - FAGUET - FOURES - VERNHES - VIALA D. - MMES DURIS - FADDI - FRANCES - GILBERT - RABOU - RICARD - MM ALBA - BARBERA - BENAZECH - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - DURAND (Suppléant) - LENCOU - MAZARS - MEYSSONNIER - REYJAUD (Suppléant) - SEGUR - VANDENDRIESSCHE - VIALA B. - VIALA J.-L. (Suppléant).

*Mme Marie-Chantal BATUT a donné procuration à Mme Catherine RABOU.  
M. Edouard DELOUVRIER a donné procuration à M. Thierry BARDOU.*

**N° 2018/101**

**Objet : Marchés publics : Pôle de santé - Avenants aux marchés de travaux conclus avec les entreprises SARL Granier et Fils, SARL Cazeneuve Façades, SARL Lacombe, SCOP Albi Chauffage, EURL Ronco Menuiserie, SAS Massoutier et Fils**

Vu les délibérations n°2017/51 en date du 20 juin 2017 et n°2017/105 en date du 7 novembre 2017 relatives à l'attribution des marchés de travaux pour la réhabilitation d'un bâtiment en Pôle de santé sur la Commune de Vielmur sur Agout,

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée de l'avancée du projet et précise que ce bâtiment en partie en réhabilitation doit faire l'objet de prestations supplémentaires qu'il était difficile de prévoir avant le démarrage des travaux. Monsieur le Président précise ensuite que le montant initial du projet est à ce jour en dépassement de 1 %.

Monsieur le Président précise que ces travaux supplémentaires nécessitent d'approuver des avenants, comme détaillés ci-dessous :

Entreprises	Montant Marché (€ HT)	Avenant 1 (€ HT)	Nouveau montant (€ HT)
SARL Granier et Fils - Lot 2 - Charpente / Couverture	45.470,42	+ 1.090,85	46.561,27
SARL Cazeneuve façades - Lot 3 - Enduits façades	22.500,00	+ 330,00	22.830,00
SARL Lacombe - Lot 7 - Peinture	15.670,72	+ 2.023,88	17.694,60
SCOP Albi Chauffage - Lot 10B - Plomberie / Ventilation	40.843,00	+ 2.369,00	43.212,00

Entreprises	Montant Marché (€ HT)	Avenant 1 (€ HT) (Délib.n°2018/57 du 17/04/18)	Avenant 2 (€ HT)	Nouveau montant (€ HT)
-------------	-----------------------------	---	---------------------	------------------------------

EURL Ronco - Lot 4 - Menuiseries extérieures / Serrurerie	78.503,60	- 6.713,29		
SAS Massoutier et Fils - Lot 5 - Plâtrerie / Faux plafonds / Isolation	65.600,00	+ 8.655,37	- 3.000,00	71.255,37

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve les avenants n°1 aux marchés de travaux du Pôle de santé conclus avec les entreprises SARL Granier et Fils, SARL Cazeneuve Façades, SARL Lacombe, SCOP Albi Chauffage et les avenants n°2 aux marchés de travaux conclus avec les entreprises EURL Ronco Menuiserie et SAS Massoutier et Fils, comme détaillés ci-dessus,
- autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Principal 2018.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en

Sous-Préfecture le 27 septembre 2018

Le Président,

Raymond